



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC

COMITE REGIONAL DE NORMANDIE DE TIR A L'ARC

Comité du Calvados

CD14 - Comité Départemental de tir à l'arc du Calvados



**Compte Rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 7 Février 2020 à Verson**

Clubs présents : CAEN, SAINT PIERRE/DIVES, FALAISE, FONTENAY LE MARMION, ARGENCES, OUISTREHAM, THURY HARCOURT, HÉROUVILLE SAINT CLAIR, CIE ST GEORGES DE MERVILLE, Verson, VILLERS/MER, CARPIQUET, LES ARCHERS DE LA SEULLES, LES ARCHERS DU COEUR DE NACRE, LES ARCHERS DU COEUR DU PAYS D'AUGE et VIRE.

Clubs absents excusés: CONDÉ/NOIREAU

Clubs absents : HONFLEUR et BAYEUX

Le quorum étant atteint par 73 voix sur 81, le président déclare ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le président rappelle les points à ajouter aux statuts du Comité Départemental.

- Inscription de la date de clôture des comptes du CD . Dû au changement les comptes seront présentés à la prochaine AG en novembre 2020 et seront clôturés au 31 août 2020
- Modification des conditions pour la réalisation de l'assemblée générale électorale.
- Ajout de la possibilité de réaliser le vote à distance lors d'une assemblée générale électorale

Il est ensuite procédé au vote pour l'approbation des nouveaux statuts.

Nombre de voix : 73

Il n'y a pas de bulletins blancs ou nuls

Suffrages exprimés : 73 voix

Les statuts sont approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Le Président